

PROCÈS VERBAL

Réunion du Conseil Municipal

Exécution de l'article L.2121-25 du code
général des collectivités territoriales

COMMUNE DE SAINT CYR LE GRAVELAIS

Séance du 30 janvier 2025

Date de convocation :
24/01/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 janvier à vingt heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT CYR LE GRAVELAIS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Louis MICHEL, maire.

Date d'affichage :

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir	Pouvoir donné à
Nombre de conseillers				
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
En exercice : 14	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Présents : 9	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Pouvoirs : 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Votants : 10	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
Secrétaire de séance :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Annette BEDOUET
Jean-Claude LOCHIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0

M. Louis MICHEL déclare la séance ouverte à 20h15 et procède à l'appel. Le quorum est respecté avec 9 présents et 1 pouvoir soit 10 votants.

M. Jean-Claude LOCHIN est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du **5 décembre 2024** est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du conseil municipal du 5 décembre 2024

Présentation des devis engagés et signés par le Maire dans le cadre de sa délégation de signature

Droits de préemption

MARCHÉS PUBLICS

Marché Tranche 2 Clos des Mesliers :

Avenant lot 1 : Reprise espaces verts

LMA mission

VIE MUNICIPALE

SPA convention 2025

Rapport d'activité Laval Agglo 2023

Révision statuts Territoire énergie

FINANCES

Effacement réseaux rue de Beaulieu travaux du Lotissement tranche 2

Divers ;
Questions diverses.

N°158 COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Exécution et passation des marchés de fournitures et de services alinéa 4, article L.2122-22 du CGCT

SEM LMA	26 500,00 €	10/12/2024 238/720
BARAIS	179,20 €	04/12/2024 2113/21
ABC METALLERIE	1 655,70 €	04/12/2024 2157/21
VEILLE Olivier	384,00 €	29/11/2024 611/011
HUCHEDE	231,00 €	29/11/2024 615228/011
DIARD	14,15 €	29/11/2024 6161/011
SAUR	449,92 €	02/12/2024 60611/011
VITOGAZ	1 293,30 €	02/12/2024 60621/011
BEASSE	147,80 €	02/12/2024 60628/011
TERRENA	803,39 €	02/12/2024 60632/623/011
HUCHEDE	998,25 €	06/12/2024 615228/011
SECHE	1 061,47 €	06/12/2024 61532/011
TITI FLORIS	1 597,08 €	02/12/2024 624/011
MAIRIE	4 604,55 €	04/12/2024 681/68
CRCA	3 441,03 €	06/12/2024 1641/16 66111/66
CRCA	13,10 €	06/12/2024 1641/16
CRCA	6,21 €	06/12/2024 1641/16
EDF	1 408,90 €	02/12/2024 60612/011
BANQUE DE France	1,62 €	06/12/2024 627/011
BANQUE DE France	0,89 €	06/12/2024 627/011
BANQUE DE France	0,31 €	06/12/2024 627/011
BANQUE DE France	1,83 €	06/12/2024 627/011
SIP	2 601,00 €	06/12/2024 635/011
PREFECTURE	2 166,00 €	06/12/2024 739221/014
PREFECTURE	2 166,00 €	06/12/2024 739221/014
PREFECTURE	2 166,00 €	06/12/2024 739221/014
PREFECTURE	653,00 €	06/12/2024 7392221/014
CRCA	1 629,96 €	06/12/2024 1641/16 66111/66
BRETON Marie-Thérèse	329,03 €	06/12/2024 165/16
HUCHEDE	800,00 €	06/12/2024 615228/011
GABLIN Christian	503,42 €	06/12/2024 6282/011
GIC Chasse	250,00 €	17/12/2024 65748/65
CONTY	184,46 €	17/12/2024 65811/65
BARON	29 651,66 €	18/12/2024 2132/720
BARAIS	924,00 €	10/12/2024 615231/011
SAUR	3 716,71 €	23/12/2024 605/011
HUCHEDE	80,00 €	13/12/2024 615228/011
ORANGE	152,60 €	26/12/2024 625/011
MNT	151,88 €	26/12/2024 6450/012
COMPTOIR DES ILLUMINATIONS	384,00 €	06/01/2025 2157/21
COMPTOIR DES ILLUMINATIONS	1 242,00 €	06/01/2025 613/011

LEROY MERLIN	289,79 €	03/01/2025 615228/011
MARCHAND	6 592,60 €	06/01/2025 615231/011
BIARD-ROY	442,33 €	03/01/2025 6156/011
DELESTRE	952,30 €	03/01/2025 6156/011
SOCOTEC	137,94 €	03/01/2025 6156/011
SOCOTEC	551,40 €	06/01/2025 6156/011
TERRENA	65,06 €	03/01/2025 623/011
TITI FLORIS	2 146,50 €	06/01/2025 624/011
AMF 53	12,00 €	06/01/2025 65312/65
LOXAM	643,59 €	06/01/2025 613/011
REAUTE	94,50 €	06/01/2025 623/011
TROHEL IMPRIMERIE	880,00 €	06/01/2025 623/011
U LOIRONDIS	659,25 €	06/01/2025 623/011
ORANGE	152,60 €	08/01/2025 626/011
COMMUNAUTE LAVAL	645,63 €	08/01/2025 6284/011
COMMUNE LE PERTRE	21,33 €	08/01/2025 6558/65
TOUILLER	86,40 €	06/01/2025 65818/65
EDF	2 206,26 €	31/12/2024 60612/011
BANQUE DE France	1,68 €	31/12/2024 627/011
PREFECTURE	2 168,00 €	31/12/2024 739221/014
SAUR VIAB 20 RUE BRETAGNE	2 917,68 €	21531/21
SAUR VIAB 20 RUE BRETAGNE	2 304,00 €	21531/21

N°159

MARCHÉS PUBLICS

Marché du Clos des Mesliers Tranche 2 LOT N°1 Avenant N°1

RAPPORTEUR : Louis MICHEL

Délibération 2025-01

Monsieur le Maire présente dans le cadre du Marché de la viabilisation de la tranche 2 du lotissement du Clos des Mesliers et de sa délégation de signature, un 1^{er} avenant sur le lot N° 1 qui concerne une bande à végétaliser, actuellement empierrée pour un montant de 3034.08 € TTC.

Marché initial : 312 000 € TTC Marché après avenant : 314 034.08 TTC

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

D'approuver l'avenant N°1 du lot N°1 pour un montant de 3 034.08 € TTC ;

De charger Monsieur le Maire de l'exécution du présent avenant.

ADOPTÉ : *à l'unanimité des membres présents*

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

N°160

MARCHÉS PUBLICS

Marché de la toiture de la salle des fêtes missions contrôle technique et SPS

RAPPORTEUR : Louis MICHEL

Délibération 2025-02

Monsieur le Maire présente dans le cadre du Marché de la réhabilitation de la toiture de la salle des fêtes, l'appel d'offres a été fait par LMA pour les 2 missions contrôle technique et SPS.

Mission contrôle technique :

Opérateurs économiques sollicités : APAVE, SOCOTEC, QUALICONSULT

Choix de l'offre : SOCOTEC pour un montant de 1960,00 € HT

Mission SPS :

Opérateurs économiques sollicités : APAVE, SOCOTEC, QUALICONSULT

Choix de l'offre : QUALICONSULT pour un montant de 1350,00 € HT

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

D'approuver la mission contrôle technique pour SOCOTEC pour un montant de 1960.00 € HT.

D'approuver la mission SPS pour QUALICONSULT pour un montant de 1350.00 € HT.

De charger Monsieur le Maire de l'exécution.

ADOPTÉ : *à l'unanimité des membres présents*

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

N°161

VIE MUNICIPALE
SPA Convention 2025

RAPPORTEUR : Louis MICHEL

Délibération 2025-03

Monsieur Le Maire rappelle au conseil Municipal que notre commune est liée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) par une convention de fourrière pour la prise en charge des animaux errants ou abandonnés, permettant ainsi à la commune de satisfaire aux obligations des articles L211-22 et suivants du Code rural.

Ainsi, il est proposé de renouveler la prestation de prise en charge des animaux errants ou abandonnés en signant une nouvelle convention de fourrière avec la SPA, pour l'année 2025 soit jusqu'au 31 décembre 2025.

ADOPTÉ : *à l'unanimité des membres présents.*

APPROUVE le renouvellement de la convention de fourrière avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), jusqu'au 31 décembre 2025.

ACCEPTE de verser une cotisation à la SPA pour un montant de 0.50 € par habitant (570) soit 285 €.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer la convention et toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

N°162

VIE MUNICIPALE
Rapport activité Laval Agglo 2023

RAPPORTEUR : Louis MICHEL

Délibération 2025-04

Vu l'article L5211-39 du CGCT modifié par la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 ;

Le représentant de la commune rend compte au Conseil municipal de l'activité de l'EPCI ;

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de Laval Agglo 2023 approuvé par le Conseil communautaire en date du 25 novembre 2024

Le Conseil municipal,

Prend acte du rapport d'activité et de ses annexes du compte administratif.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

N°163**VIE MUNICIPALE****Révision des statuts du Syndicat Territoire d'énergie Mayenne- Acceptation expresse**

RAPPORTEUR : Louis MICHEL

Délibération 2025-05

Monsieur le Maire expose que :

Le Syndicat d'énergie Territoire d'énergie Mayenne (TEM) a procédé à l'actualisation de ses statuts et de leurs annexes afin qu'ils soient en conformité avec ses missions actuellement exercées.

Conformément à l'article L5211-20 du code général des collectivités territoriales applicable par renvoi de l'article L5711-1 du même code, TEM a porté cette procédure à la connaissance de l'intégralité de ses membres, dont la Commune de Saint Cyr le Gravelais.

Ainsi, la délibération du Comité syndical afférente, en date du 10 décembre 2024, ainsi que les statuts et leurs annexes actualisés, ont été notifiés à notre attention le 30 janvier 2025.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de prononcer un avis favorable sur cette procédure e révision et d'accepter les termes statutaires révisés du Syndicat Territoire d'énergie Mayenne.

Le Conseil municipal,

A l'unanimité émet un avis favorable.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

N°164**QUESTIONS DIVERSES**

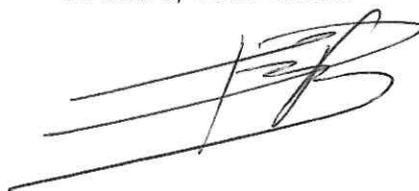
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 5 décembre 2024 à 22h08, le PV peut être dressé.

Prochaines réunions du Conseil municipal :

Le 30 janvier 2025 à 20h15

La Secrétaire de séance, Jean-Claude Lochin

Le Maire, Louis Michel

Date de la séance	Numéro de la délibération	Objet de la délibération	Décision de l'organe délibérant
Jeudi 30 janvier 2025	2025-01	Marché Clos des Mesliers tranche 2 avenant lot 1	A l'unanimité
Jeudi 30 janvier 2025	2025-02	Marché toiture de la salle des fêtes budget prévisionnel	A l'unanimité
Jeudi 30 janvier 2025	2025-03	SPA convention 2025	A l'unanimité
Jeudi 30 janvier 2025	2025-04	Rapport activité 2023 Laval Agglomération	A l'unanimité
Jeudi 30 janvier 2025	2025-05	Révision statuts Territoire énergie	A l'unanimité

Le Maire	
Louis MICHEL	
Les Adjoint	
Annette BEDOUE	
Jean-Claude LOCHIN	
Sandrine PLANCHENAU	Absente
Les Conseillers Municipaux	
Géraldine BLIN	
Soizic CHEVALLIER	
Christian GABLIN	
Didier JAGLINE	Absent
Nathalie LORET	
Ludivine MURI	Absente
Loïc PEYON	Absent
Mégane RENOARD-BOUTEMY	Absente
Olivier RENOUX	
Frédéric RONDEAU	